

Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec
II – Les relations extérieures du Québec

Hélène Galarneau

Volume 14, numéro 2, 1983

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/701503ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/701503ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Galarneau, H. (1983). Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec : II – Les relations extérieures du Québec. *Études internationales*, 14(2), 330–340. <https://doi.org/10.7202/701503ar>

s'apprête, sous réserve de l'approbation du Parlement, à augmenter de \$250,000 à \$300,000 sa contribution au programme pour 1983-84.

Passage à Ottawa du secrétaire général du Commonwealth

8 mars:

Le secrétaire-général du Commonwealth, Shridath Ramphal, est de passage à Ottawa où il s'adresse à une conférence sur les relations entre le développement économique et le désarmement organisée par le Conseil Canadien de coopération internationale

Le Centre international de biotechnologie de l'ONUDI

16 février:

Le ministre d'État aux Sciences et à la Technologie, M. Donald Johnston, déclare que le Canada ne posera pas sa candidature pour être l'hôte du Centre international de biotechnologie parrainé par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI). Le financement trop important attendu du pays hôte a motivé la décision du gouvernement canadien. La ville de Montréal avait demandé au gouvernement fédéral d'appuyer sa candidature pour recevoir le Centre, et le gouvernement québécois s'était dit d'accord pour participer à son financement.

Signature d'une convention du Conseil de l'Europe

21 mars:

Le Canada signe, avec onze autres pays dont les États-Unis, la Convention du Conseil de l'Europe sur le transfert des personnes condamnées.

La « couverture » du Tiers-Monde et l'ACDI

18 janvier:

L'ACDI offre à la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) de financer un projet visant à contribuer à une meilleure couverture des pays en développement. La proposition fait suite à un rapport publié en décembre dernier par la FPJQ, grâce à une subvention de l'ACDI, dans lequel était souligné la déficience du traitement des informations internationales émanant du Tiers-Monde. Le vice-président de l'ACDI pour l'Afrique francophone, M. François Pouliot, déclare au journal *Le Devoir* que l'ACDI vient de soumettre au ministre MacEachen un mémoire contenant un projet de programme de communications sociales.

II — Les Relations extérieures du Québec

(janvier à mars 1983)

A — Aperçu général

La volonté de développer le commerce extérieur et de pénétrer les marchés étrangers a continué à constituer la toile de fond des relations du Québec avec l'étranger au cours de l'hiver. D'abord au niveau des énoncés de politiques, alors que le ministère du Commerce extérieur entrait, avec l'attribution de moyens financiers accrus, dans une nouvelle étape de son développement. En pratique, certains dossiers avançaient, tels celui de Pechiney et la possibilité de contrats en Amérique latine dans le domaine de l'électricité, ou encore trouvaient une conclusion heureuse, notamment avec la signature d'un important contrat d'exportation d'électricité vers les États de la Nouvelle-Angleterre et la conclusion d'ententes entre l'Hydro-Québec et quelques pays d'Afrique francophone. Le domaine de l'électricité a certes été à l'honneur cet hiver. Pour le reste, les relations avec l'extérieur ont suivi leur

cours normal. On notera cependant la résurgence de la délicate question d'un Sommet francophone, qu'il faudra suivre dans les mois qui viennent.

B — Les politiques commerciales

L'élargissement des marchés extérieurs, et notamment la recherche de nouveaux débouchés pour les exportations énergétiques seront au nombre des préoccupations du gouvernement québécois au cours des prochains mois. Dans son message inaugural des travaux de l'Assemblée nationale prononcé le 23 mars, le Premier ministre affirmait que le Québec, qui écoule 40% de sa production totale à l'extérieur de ses frontières, devait augmenter ses ventes. C'est pourquoi M. Lévesque déclarait que son gouvernement donnerait au ministère du Commerce extérieur les outils nécessaires pour remplir le « rôle considérable » qu'il a à jouer dans la relance économique¹. Les crédits déposés une semaine plus tard à l'Assemblée nationale par le président du Conseil du Trésor prévoyaient ainsi une augmentation de 82% de la part attribuée à ce ministère pour l'année financière 1983-84, ce qui, en chiffres absolus, ne représente cependant que \$8 millions de plus, sur des prévisions de dépenses totales de \$24,3 milliards².

Le gouvernement entend donc intensifier l'appui aux entreprises exportatrices et le Premier ministre annonçait les grandes lignes de l'action de son gouvernement à cet égard:

Le programme d'aide à l'exportation connu sous le nom d'Apex « F » bénéficiera d'importants crédits. Nous comptons par ailleurs développer l'offre par la formation de consortiums, par la création d'un réseau d'agents manufacturiers et par un appui à la formation de cercles québécois d'exportation.

Le Québec sera aussi en mesure désormais de participer au financement des activités internationales de ses firmes de biens et services. Dans les pays du Tiers-Monde en particulier, nos exportateurs seront mieux armés pour affronter leurs concurrents et contribuer au développement économique de ces nations (...)

Nous développerons des formules de vente de nos produits sur les marchés étrangers qui compléteront le travail des représentations officielles du Québec qui sont déjà en place, comme de celles qui viendront s'y ajouter³.

Dans le domaine des exportations énergétiques, Monsieur Lévesque annonçait ce qui suit:

Un des segments les plus prometteurs de notre commerce international, c'est celui des exportations énergétiques, auquel nous entendons au cours de cette session ouvrir de nouvelles perspectives d'expansion.

On proposera un projet de loi sur ce point. Des modifications seront ainsi apportées à la Loi sur l'Hydro-Québec et à la Loi sur l'exportation de l'énergie électrique, afin de mieux refléter l'importance majeure que prendra dorénavant la mise en marché de notre énergie hydroélectrique⁴.

Le 29 mars, le ministre du Commerce extérieur, M. Bernard Landry, expliquait devant la Chambre de commerce du district de Montréal les projets de son ministère déjà dévoilés en partie par le Premier ministre. M. Landry a d'abord énoncé la possibilité d'ouvrir de

1. Cabinet du Premier ministre, *Message inaugural prononcé par le Premier ministre, Monsieur René Lévesque*, Quatrième session de la trente-deuxième législature, 23 mars 1983, p. 16.

2. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 30 mars 1983, p. 8.

3. Cabinet du Premier ministre, *Message inaugural prononcé par le Premier ministre, Monsieur René Lévesque*, *op. cit.*, pp. 16-17.

4. *Idem*, p. 17.

nouveaux bureaux commerciaux à l'étranger, pour offrir un meilleur soutien aux exportateurs québécois. Le ministre a déclaré :

Nous étudions non seulement l'ouverture de nouveaux bureaux en Amérique du Sud (Colombie et Pérou), en Asie et en Scandinavie, mais aussi de nouvelles formes de représentation plus souples, telles que des conseillers itinérants, des agents commerciaux, etc.⁵.

M. Landry prévoyait encore créer, au sein de son ministère, une direction chargée d'inciter les entreprises à se tourner vers les marchés extérieurs, qui pourrait par exemple organiser des séminaires sur les techniques d'exportation et stimuler la création de cercles d'exportation. Il citait également l'amélioration du programme d'aide à la prospection des exportations (APEX). Plus tôt, il avait annoncé que son ministère disposerait de crédits de plus de \$10 millions pour financer la vente de biens et de services québécois sur les marchés d'exportation, et en particulier dans les pays du Tiers-Monde⁶.

Toujours cet hiver, le ministère du Commerce extérieur versait \$50,000 à la Communauté urbaine de Montréal pour le projet d'un Centre de finance et de commerce international de cette ville. Le gouvernement québécois s'est engagé à verser le même montant chaque année jusqu'en 1985 pour appuyer ce projet⁷.

Enfin, le gouvernement songerait à mettre au point une politique favorisant l'implantation de missions mondiales au Québec. Une mission mondiale est définie – suivant le comité interministériel qui se penche sur cette question depuis août 1981 et qui est dirigé par le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme – comme une « filiale qui a la mission de fabriquer un produit spécifique pour le marché mondial »⁸. L'adoption d'une telle politique serait liée aux résultats d'un programme expérimental de deux ans auquel participerait une dizaine d'entreprises.

C – La Francophonie

L'idée d'un Sommet francophone a resurgi depuis quelque temps. Le président français et le Premier ministre canadien y avaient fait allusion l'automne dernier et le président Mitterrand aurait chargé son conseiller pour les Affaires culturelles et le Tiers-Monde, M. Régis Debray, de trouver un compromis sur cette question. M. Debray se rendait donc au Canada en janvier pour discuter avec les responsables canadiens et québécois. M. Debray rencontrait ainsi, du côté québécois, le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Jacques-Yvan Morin⁹. Si rien n'a été rapporté dans les journaux à la suite de cet entretien, le ministre Morin affirmait deux mois plus tard détenir l'assurance que le gouvernement Mitterrand ne permettrait pas qu'une telle institution soit créée sans la participation du Québec¹⁰.

Jacques-Yvan Morin faisait cette déclaration au cours d'une réunion de la Société québécoise de droit international, devant laquelle il présentait une communication intitulée « Le Québec, la Francophonie et le monde ». Il y rappelait la tradition québécoise de

5. André BOUTHILLIER, *Le Devoir*, 30 mars 1983, p. 9.

6. Claude TURCOTTE, *Le Devoir*, 23 mars 1983, p. 9.

7. André BOUTHILLIER, *op. cit.*, p. 9.

8. Claude TURCOTTE, *Le Devoir*, 29 janvier 1983, p. 33.

9. Jean-François LISÉE, *Le Devoir*, 16 février 1983, p. 1.

10. *Le Devoir*, 29 mars 1983, p. 3.

présence au sein des grands organismes de la francophonie mondiale, affirmant que « Tout Sommet francophone ou communauté organique francophone – peu importe le nom qu'on lui donnera – ne saurait être envisagé sans la présence active du Québec »¹¹. Le ministre décrivait à cette occasion la conception que le Québec a de cette communauté, conception qui s'oppose à celle, « politique » et restreinte aux chefs d'État, du Premier ministre canadien :

Le Québec et, je pense, la majorité des États francophones, estiment plutôt que la communauté doit s'intéresser avant tout à la culture au sens large, c'est-à-dire dans toutes ses manifestations, y compris la langue, les communications et les nouvelles technologies. Une communauté ainsi définie permettrait d'éviter la politisation qui caractérise certaines organisations internationales ou régionales, non sans conséquences fâcheuses pour leur efficacité; on pense à l'O.V.A. (*sic*) et à l'UNESCO.

Dans cette perspective, le Sommet francophone pourrait fort bien être construit sur le fondement déjà solide de l'A.C.C.T., dont font maintenant partie quelque 40 États, dont le Québec à titre de gouvernement participant. Serait ainsi évitée la politisation du projet et le Sommet pourrait s'attaquer aux problèmes urgents de la Francophonie, lesquels sont avant tout liés à l'impact des nouveaux moyens de communications sur la culture et la langue. La rencontre des chefs d'État viendrait renforcer l'A.C.C.T. dans son travail culturel et technique¹².

D – Le Québec et les États-Unis

Les relations du Québec avec les États-Unis ont été marquées cet hiver par la conclusion d'un contrat de vente d'électricité aux États de la Nouvelle-Angleterre, aboutissement de trois années de négociations. Le Québec passait également une entente en matière de sécurité sociale avec son voisin du sud et tentait par ailleurs, en déléguant son ministre du Commerce extérieur à Washington, d'empêcher l'imposition par les États-Unis de droits de compensation sur les exportations de bois d'oeuvre. Mais d'abord, le ministre Landry faisait une déclaration qui amenait Washington à répliquer par une « profession de foi dans le Canada », selon une éditorialiste québécoise¹³.

1 – UN MARCHÉ COMMUN AVEC LES ÉTATS-UNIS

Le ministre du Commerce extérieur, Bernard Landry, déclarait en entrevue à la fin janvier qu'il était temps de lancer le débat sur l'intégration des économies nord-américaines. Selon le ministre, le Québec et le Canada auraient avantage à établir un marché commun avec les États-Unis. M. Landry entrevoyait plus précisément un Québec souverain associé avec les États-Unis et le Canada.

L'association économique avec le Canada proposée par le PQ demeure intéressante, déclarait M. Landry, pour des raisons historiques et des raisons de commodité, mais devient moins vitale dans l'hypothèse où l'ensemble du continent se dirige vers une économie plus intégrée. Notre pensée doit donc évoluer dans le même sens¹⁴.

Un marché important serait ainsi ouvert aux entreprises québécoises dans un Québec souverain qui éliminerait les obstacles qui limitent la libre circulation des biens et des

11. Le Québec, la Francophonie et le monde, Discours prononcé par Jacques-Yvan Morin, ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, devant la Société québécoise de droit international, Université de Montréal, 28 mars 1983, p. 10.

12. *Ibid.*, pp. 11-12.

13. Lise BISSONNETTE, *Le Devoir*, 3 février 1983, p. 1.

14. *Le Devoir*, 24 janvier 1983, p. 2.

services. De plus, ajoutait le ministre, une nouvelle tendance s'est dessinée l'an dernier et devrait s'accroître, alors que le Québec a exporté davantage vers les États-Unis et le reste du monde que vers les autres provinces canadiennes, et ce pour la première fois.¹⁵

Le 2 février, le département d'État américain donnait la réplique au ministre Landry, dans un communiqué dont voici quelques extraits:

Il ne serait pas convenable, pour le gouvernement des États-Unis, de s'engager dans des relations commerciales particulières avec des gouvernements provinciaux, distinctement du Canada dans son entier (...)

(Les États-Unis) espèrent que le Canada demeurera fort et uni. Nous n'avons pas l'intention de nous ingérer dans les affaires intérieures du Canada. Nous nous attendrions à ce que tous les Canadiens respectent cette retenue (...)

Les États-Unis tiennent fortement à leurs liens économiques étroits et importants avec le Canada. Nous sommes mutuellement les meilleurs clients et nos deux économies sont étroitement liées. Nous nous attendons pleinement à ce que ce modèle de commerce et de coopération s'étende et se développe¹⁶.

Selon une observatrice des relations Québec-E.U., Mme Lise Bissonnette, Washington répondait ainsi formellement pour la première fois à une déclaration d'un membre du Cabinet québécois¹⁷.

2 – LES EXPORTATIONS D'ÉLECTRICITÉ

Le Premier ministre du Québec et son ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Duhaime, étaient à Boston le 21 mars pour assister à la signature d'un contrat de vente d'électricité excédentaire aux États de la Nouvelle-Angleterre. Le contrat, passé entre l'Hydro-Québec et la New England Power Pool (NEPOOL), a été signé par les présidents de ces sociétés, MM. Guy Coulombe et John Fassett. Quatre des six gouverneurs des États de la Nouvelle-Angleterre étaient également présents pour cette occasion.

Le contrat prévoit la vente de 33 milliards de kilowattheures d'énergie québécoise excédentaire à la NEPOOL entre 1986 et 1997, ce qui représente environ \$5 milliards. La construction d'une nouvelle ligne de transport d'électricité d'une puissance initiale de 690 mégawatts – mais conçue pour qu'il soit possible de la porter à 2,000 mégawatts – fait partie de l'entente. Cette ligne coûtera \$211 millions du côté québécois et \$187 millions du côté américain. Deux conventions, l'une d'interconnexion et l'autre de stockage, sont également incluses dans le contrat. Ces conventions ont été décrites ainsi:

La première prévoit divers types de transactions qui pourraient intervenir entre les réseaux d'Hydro-Québec et du NEPOOL, pour lesquelles les prix et les quantités sont fixés à court terme.

La convention de stockage d'énergie stipule quant à elle que la Nouvelle-Angleterre pourra livrer au Québec, pendant les périodes de faible consommation, la nuit et les week-ends, de l'énergie produite par certaines centrales thermiques, dont les coûts sont relativement bas.

Ces livraisons permettront à Hydro-Québec d'emmagasiner de l'eau dans ses réservoirs et de retourner l'énergie à la Nouvelle-Angleterre au moment où les coûts de production d'électricité seront plus élevés¹⁸.

15. *Ibid.*, p. 2.

16. Lise BISSONNETTE, *Le Devoir*, 3 février 1983, pp. 1 et 8.

17. *Idem.*, p. 1.

18. *Le Devoir*, 22 mars 1983, p. 7.

À l'occasion de la signature du contrat, le Premier ministre québécois a rappelé que le Québec et la Nouvelle-Angleterre entretenaient des liens historiques d'amitié et de bon voisinage. Du côté des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre, on a souligné que l'achat d'électricité québécoise contribuait à diversifier les sources d'énergie et à réduire la dépendance à l'entreeit du pétrole des pays de l'OPEP. Dans une déclaration conjointe, le premier ministre Lévesque et les gouverneurs américains ont affirmé leur volonté de renforcer leurs relations énergétiques, commerciales et économiques. Ils ont noté également l'importance de mener des consultations régulières dans les secteurs d'intérêt commun¹⁹.

D'autre part, le ministre Duhaime déclarait à Boston que le Québec espérait conclure, au cours des douze prochains mois, un contrat de vente d'énergie ferme à la Nouvelle-Angleterre. Le Québec envisagerait la vente de 2,000 à 2,500 mégawatts d'énergie par année, pendant vingt ans²⁰. Des négociations sont en cours depuis un certain temps sur la vente d'énergie ferme. Le gouverneur du Vermont, M. Richard Snelling, affirmait que la négociation sur l'achat d'énergie ferme constituait la prochaine étape logique et le gouverneur du Rhode Island, M. Joseph Garrady, déclarait pour sa part qu'il fallait effectivement maximiser l'utilisation de la nouvelle interconnexion Québec-Nouvelle-Angleterre²¹.

3 - ENTENTE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ SOCIALE

Le ministre des Affaires intergouvernementales et le consul général des États-Unis à Québec signaient le 30 mars un protocole d'entente pour coordonner les systèmes de sécurité sociale des deux pays. L'entente permettra aux travailleurs québécois ayant un emploi aux États-Unis, et vice-versa, d'éviter le double assujettissement et la double imposition, et, pour ceux dont la carrière aurait été partagée entre les deux pays, ils seront admissibles aux prestations de sécurité sociale et de sécurité de vieillesse²².

4 - VOYAGES AUX ÉTATS-UNIS DU MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Le ministre Landry s'est rendu deux fois à Washington en février, avec le ministre des Forêts de la Colombie-Britannique, pour discuter des exportations de bois d'oeuvre avec le secrétaire américain au commerce, M. Malcolm Baldrige. Les ministres s'y rendaient afin de présenter leur point de vue concernant la plainte déposée par les compagnies américaines de bois à l'effet que les exportations canadiennes sont subventionnées et la requête qui en découle sur l'imposition de droits de compensation. M. Landry estimait avoir un bon dossier à présenter aux États-Unis sur cette question²³.

E - Le Québec et l'Europe occidentale

La France et la Grèce ont été les principaux intercoluteurs du Québec en Europe au cours de l'hiver. Alors que le ministre des Finances se rendait à Paris pour faire avancer le dossier Péchiney, le Premier ministre de la Grèce, suite à la visite du président de ce pays venu au dernier trimestre, était à son tour de passage au Québec. D'autre part, la venue de parlementaires belges s'inscrivait dans le cadre des relations qu'entretient l'Assemblée nationale avec des parlements étrangers. Mais d'abord, le ministre des Affaires intergouvernementales effectuait un voyage de travail dans quelques pays européens.

19. *Ibid.*, p. 7.

20. *Ibid.*, p. 7.

21. Gilles BOIVIN, *Le Soleil*, 22 mars 1983, p. D-1.

22. J.-Jacques SAMSON, *Le Soleil*, 30 mars 1983, p. A-8.

23. Sylviane TRAMIER, *Le Devoir*, 11 février 1983, p. 1.

1 – TOURNÉ EUROPÉENNE DU MINISTRE DES AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES

Le ministre des Affaires intergouvernementales effectuait une tournée de travail d'une semaine en Allemagne (à Milan et à Düsseldorf), en Italie et en Autriche. Il devait rencontrer les délégués du Québec en Europe pour discuter des priorités des prochaines années. En Allemagne, Jacques-Yvan Morin devait rencontrer des hommes d'affaires intéressés à investir au Québec²⁴.

À Vienne, le ministre a rencontré le directeur exécutif de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), le docteur A. Khane, avec qui il a été question de la candidature de Montréal comme ville hôte du centre international de génie génétique et de biotechnologie des Nations Unies. Toujours à Vienne, M. Morin rencontrait le vice-chancelier et ministre fédéral de l'Éducation et des Arts d'Autriche, M. Fred Sinowatz, et la ministre des Sciences et de la Recherche, Mme Hertha Firnberg²⁵.

À Rome, le ministre québécois a été reçu en audience privée par le pape Jean-Paul II. M. Morin était accompagné du responsable de la délégation du Québec en Italie, M. Jean Martucci, et de l'ambassadeur du Canada au Vatican, M. Yvon Beaulne. Il a été question de la venue au Québec de Jean-Paul II, de l'identité culturelle des peuples – M. Morin remerciant le pape de ses préoccupations maintes fois exprimées à ce sujet – et des communautés culturelles du Québec, notamment les Polonais²⁶.

2 – LA BELGIQUE

Une délégation de parlementaires belges effectuait une visite au Québec au début de mars, au cours d'un séjour au Canada. À Montréal, ils ont visité la société AES Ltée, Canadair et l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec. À Québec, la délégation a assisté à la période de questions à l'Assemblée nationale ainsi qu'à une conférence sur le système parlementaire québécois²⁷.

3 – LA FRANCE

Entente de principe au sujet du dossier Péchiney, coopération dans le domaine des transports et de la robotique et perspectives offertes aux investisseurs français au Québec, tels ont été les thèmes des visites et rencontres qui ont mis en présence représentants français et québécois au cours de l'hiver.

D'abord, le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, accompagné de son chef de cabinet et du sous-ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Claude Descôteaux, se rendait à Paris à la mi-janvier pour prendre part aux discussions sur le financement du projet de construction d'une aluminerie à Bécancour, au Québec, par la société française Péchiney-Ugine Kuhlman. À la suite d'une rencontre entre le ministre Parizeau et le premier ministre français, M. Pierre Mauroy, une entente de principe était annoncée. Le Québec fournirait \$500 millions, soit le tiers de ce projet qui en coûterait \$1,5 milliard et la construction de l'usine commencerait au cours du deuxième semestre de 1983. Bien qu'il restait encore certains points à négocier, on croyait que l'entente pourrait être conclue en juin prochain, au moment de la visite à Paris du Premier ministre québécois. Outre M. Mauroy, le ministre

24. *Le Devoir*, 11 janvier 1983, p. 3.

25. *Le Devoir*, 13 janvier 1983, p. 2.

26. *Ibid.*, p. 2.

27. Ministère des Affaires extérieures, *Hebdo Canada*, vol. 11, no. 14 (6 avril 1983), p. 3.

québécois des Finances a rencontré son homologue français, M. Jacques Delors, et les représentants de la société Pêchiney²⁸.

À la fin janvier, c'était au tour de M. Michel Clair, ministre des Transports, de se rendre en France pour avoir des entretiens avec M. Charles Fitterman. Le ministre français des Transports était lui-même venu au Québec en juillet dernier. Les deux hommes se sont penchés sur la coopération franco-québécoise dans le domaine des transports, qui, déclarait M. Clair, allait être approfondie et développée²⁹.

Un séminaire sur les perspectives économiques et les possibilités d'implantation de sociétés françaises au Québec, organisé par la Délégation générale du Québec à Paris et le Conseil national du patronat français, se tenait à Paris le 22 mars. Devant une centaine d'hommes d'affaires, les représentants du Québec, MM. Yves Michaud et Jean-Marc Lajoie, ont parlé des possibilités dans les secteurs des transports de biens d'équipement, de la chimie, de l'électronique et de l'exploitation forestière. Enfin, deux experts français en robotique effectuaient un séjour non-officiel au Québec, prenant part à des rencontres universitaires et effectuant des visites industrielles, afin d'explorer les possibilités d'une coopération dans ce domaine. L'un des deux experts venus au Québec, M. Joël Le Quement, est chargé de la mission robotique au ministère français de la Recherche et de l'Industrie³⁰.

4 – LA GRÈCE

Après le président Caramanlis, qui était passé au Québec l'automne dernier, c'était au tour du premier ministre grec, M. Andreas Papandreou, de venir au Québec, à la fin mars. M. Papandreou a eu des entretiens avec le Premier ministre du Québec et avec le ministre des Affaires intergouvernementales, et il s'est adressé à l'Assemblée nationale. Dans une allocution prononcée au cours d'un déjeuner officiel, le Premier ministre grec a déclaré qu'il souhaitait un accroissement des efforts de coopération entre la Grèce et le Québec:

Les entretiens que nous avons eus aujourd'hui, a dit M. Papandreou, me rendent très optimiste en vue du renforcement et de l'élargissement de nos relations sur les plans politique, économique et culturel³¹.

M. Papandreou a également souhaité la venue en Grèce du Premier ministre québécois. Avant de se rendre à Québec, le Premier ministre grec avait rencontré, à Montréal, des représentants de la communauté grecque et avait été reçu à l'Hôtel de ville³².

F – Le Québec et l'Amérique latine

Le ministre du Commerce extérieur, M. Bernard Landry, dirigeait en mars une mission économique québécoise en Colombie et au Pérou. De retour d'un séjour de deux semaines dans cette région, le ministre déclarait que la Colombie et le Pérou s'étaient engagés à signer un accord de coopération avec le Québec dans le domaine de l'hydroélectricité et du transport d'énergie sur de grandes distances. Selon M. Landry, des contrats de \$35 millions pour la construction d'une ligne de transmission au Pérou et de \$100 millions pour la

28. André BOUTHILLIER, *Le Devoir*, 13 janvier 1983, p. 1; Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 15 janvier 1983, p. 1.

29. *Le Devoir*, 25 janvier 1983, p. 3.

30. Claude TURCOTTE, *Le Devoir*, 24 mars 1983, p. 11.

31. *Le Soleil*, 30 mars 1983, p. A-8.

32. *Le Devoir*, 30 mars 1983, p. 2.

distribution du courant électrique en Colombie pourraient être signés prochainement, grâce à une découverte de l'Institut de recherche en électricité du Québec (IREQ), filiale de l'Hydro-Québec. L'innovation technique touche le domaine de la distribution d'électricité. Elle permet de récupérer l'énergie électrique des fils de garde des lignes de transmission et de redistribuer cette énergie dans un rayon de plus de quinze kilomètres, sans qu'il soit nécessaire de construire une sous-station. Une expérience avait été entreprise au Pérou en 1982 et il s'était avéré possible d'électrifier un petit village, grâce au nouveau système, pour \$150,000 au lieu des \$2 millions qu'aurait coûté la construction d'une sous-station.

Le séjour latino-américain de la délégation québécoise aurait également eu comme retombées la présentation de soumissions par des compagnies québécoises, dans le domaine du transport en commun et de la construction navale. Un mois plus tard également, le ministre Landry présidait à Québec une rencontre réunissant des représentants du secteur de la construction afin de discuter des possibilités de vendre à l'Amérique latine, notamment au Venezuela et à la Colombie, la technologie québécoise de l'habitation. À la suite de la mission latino-américaine, la section de Québec de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations avait noté l'existence d'un « important potentiel commercial que les Québécois pourraient certainement saisir à condition de se doter d'un consortium afin de former une association avec des partenaires locaux déjà repérés et sensibilisés au cours de la brève incursion de douze jours en Amérique du Sud »³³.

G – Le Québec et l'Algérie

Le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, arrivait à Alger le 15 janvier pour une visite officielle de cinq jours dans ce pays. L'objectif de son voyage était le renforcement de la coopération culturelle et technique entre le Québec et l'Algérie. M. Laurin devait rencontrer M. Abdelhak Brerhi, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le ministre de l'Éducation, M. Mohammed Cherif Kharroubi, et le secrétaire d'État à l'enseignement secondaire et technique, M. Larbi Ould Khelifa³⁴.

H – Le Québec et l'Afrique (sud du Sahara)

Le président du conseil d'administration d'Hydro-Québec, M. Joseph Bourbeau, a passé trois semaines dans cinq pays francophones d'Afrique cet hiver. Dans ce voyage qui l'a mené au Cameroun, en Guinée, au Zaïre, au Congo et au Sénégal, M. Bourbeau était accompagné du vice-président à la coopération de cette société et du directeur pour l'Afrique de l'Hydro-Québec International.

À son retour, M. Bourbeau a annoncé que l'Hydro-Québec avait signé deux contrats de coopération dans cette région. Avec le Cameroun, un accord de coopération technique d'une durée de cinq ans et d'une valeur de \$10 millions prévoit l'envoi d'experts d'Hydro-Québec dans ce pays et l'octroi de bourses à des étudiants camerounais qui viendront étudier à l'École polytechnique de Montréal et feront des stages dans les bureaux d'ingénieurs de l'Hydro-Québec. Cette entente sera financée par l'ACDI et par la Société nationale d'électricité du Cameroun. Une entente semblable d'un million de dollars, financé par la Banque mondiale, a été conclue avec la Guinée.

33. Pierre O'NEILL, *Le Devoir*, 15 mars 1983, p. 3; Marc LESTAGE, *Le Soleil*, 27 avril 1983, cité par *L'Argus*, 27 avril 1983, p. 13.

34. *Le Devoir*, 17 janvier 1983, p. 2.

Une autre entente, cette fois avec le Zaïre, a résulté du voyage des dirigeants de la société d'État québécoise. Celle-ci, pour laquelle cependant aucun contrat n'a été signé, prévoit l'envoi d'experts en tarification, en planification, en construction de barrages et en entretien d'équipement.

Le président du conseil d'administration d'Hydro-Québec croit qu'il est essentiel de conclure ce type d'accord afin d'obtenir la confiance des pays en voie de développement et de pouvoir par la suite obtenir des contrats pour la construction de barrages hydro-électriques ou de lignes de transports d'électricité. Hydro-Québec International avait identifié l'an dernier des pays cibles où concentrer ses efforts. Il s'agit de l'Argentine, de la Colombie, du Venezuela et d'Haïti, en Amérique latine et dans les Caraïbes, des pays francophones d'Afrique, de l'Arabie saoudite, de l'Indonésie et de l'Inde³⁵.

I – Le Québec et l'Asie

Au cours d'un colloque sur la présence canadienne et québécoise en Asie, le sous-ministre adjoint aux Affaires intergouvernementales, M. Jean Chapdelaine, affirmait que le Québec avait l'intention de prendre des mesures, sur les plans diplomatique et économique, pour augmenter ses exportations vers l'Asie. M. Chapdelaine déclarait que son ministère ouvrirait bientôt une délégation à Hong Kong et que le ministère du Commerce extérieur ouvrirait pour sa part un bureau commercial à Singapour³⁶.

Par ailleurs, le ministre québécois de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation, M. Jean Garon, accompagné d'un groupe d'hommes d'affaires, se rendait au Japon à la mi-mars. Il y a visité une importante exposition alimentaire. Il devait aussi rencontrer les principaux clients du Québec au Japon. Avant son départ, M. Garon avait déclaré que ce voyage lui donnerait

l'occasion de voir une présentation des produits alimentaires asiatiques. Parce que c'est un des volets de l'exportation pour lequel on veut faire un effort du côté de l'Asie au point de vue agro-alimentaire, parce qu'il y a des perspectives de développement considérables du côté de l'Asie³⁷.

J – Chronologie thématique*

Exportations d'électricité

12 janvier:

L'Hydro-Québec demande à l'Office national de l'énergie l'autorisation d'exporter 111 milliards de kilowattheures à la *Power Authority of the State of New York* (PASNY), à partir de 1984 et pour une période de 18 ans, suivant le contrat signé l'an dernier entre les deux sociétés.

35. André BOUTHILLIER, *Le Devoir*, 16 février 1983, p. 11; *Hebdo Canada*, vol. 11, no. 14 (6 avril 1983), p. 4; Francine OSBORNE, *La Presse*, 11 février 1983.

36. Jean-Pierre BONHOMME, *La Presse*, 2 avril 1983, cité par *L'Argus*, 5 avril 1983, p. 7.

37. *Le Soleil*, 17 mars 1983, p. D-4

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

Investissements de la Caisse de dépôt et de placement à l'étranger

8 mars:

Le président-directeur général de la Caisse de dépôt et de placement du Québec, M. Jean Campeau, annonce que l'organisme québécois investira désormais dans des compagnies situées à l'extérieur du Québec et du Canada. Le portefeuille international de la Caisse pourrait être de \$100 millions cette année. Selon M. Campeau, la Caisse pourrait de cette façon « être génératrice de nouvelles activités économiques pour le Québec (...). Par des associations avec des entreprises étrangères, elle pourrait favoriser des investissements au Québec et le transfert de technologie au profit de firmes québécoises ».

Relations interparlementaires

23 mars:

M. Richard Guay devient président de l'Assemblée nationale du Québec. À ce titre, il affirme son intention de développer les relations des parlementaires du Québec avec d'autres parlements.

Nomination au Commerce extérieur

15 janvier:

Le quotidien *Le Devoir* annonce la nomination de M. Jean-Paul Vézina au poste de sous-ministre au Commerce extérieur.

Discours devant le corps consulaire

20 janvier:

Le Premier ministre du Québec reçoit les membres du corps consulaire du Québec.

Emprunts

fin janvier:

Le gouvernement québécois emprunte 100 millions de florins (\$46,6 millions) auprès d'investisseurs privés hollandais, à un taux de 7½% pour cinq ans.

L'Hydro-Québec emprunte 200 millions de marks (\$99,6 millions) sur le marché des eurodollars.

début février:

L'Hydro-Québec emprunte \$275 millions (US) aux États-Unis. \$100 millions pour trente ans au taux de 13¾% et \$175 millions pour six ans au taux de 11¾%.

mi-mars:

Le gouvernement québécois emprunte 50 millions d'ECU (\$57,7 millions) sur le marché de la CEE, au taux de 11,5% pour six ans.